

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 4 JUILLET 2023

DEL-2023-185

L'An deux mille vingt-trois, le 4 juillet, à 9 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 28/06/2023, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Étaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :

Titulaires : Mmes LAFARIE, PARIS,
MM. BARRY, CALONE, COUTIER, PAULY, PELLARIN.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :

Titulaires : MM. BOUVARD C, BOUVARD M, CHENEVAL JP, DESCHAMPS, FONTAINE, PERRISSIN-FABERT, RATSIMBA, STEYER.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN :

Titulaires : Mme TARAGON,
MM. AEBISCHER, HACQUIN, JACQUES, LEOTY, SIBILLE.

Suppléants : M. BOSSON.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON :

Titulaires : MM. CONDEVAUX JF, DEAGE, GILBERT.

Suppléants : .

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. BOISIER, CALLET, CHARBONNIER, DEAGE, DUGAVE, EVERAERE, GUILLOTTE, REY, SONNERAT.

Suppléants : .

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. CARTIER, FRANCOIS.

Suppléants : .

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

Titulaires : MM. BAUD-GRASSET, DAVIET.

Suppléants : .

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Titulaires : Mme WENDLING,
MM GENOUD, GEORGES, GRANGER, MILLET-URSIN.

Suppléants : M. PERISSOUD.

Avaient donné pouvoir :

Mme AUDETTE.

MM. BUFFLIER, BOUCHET, CHARLOT-FLORENTIN, GILLET, MARTIN-COCHER, ROLLIN, SADDIER.

Étaient absents ou excusés :

Mmes BILLOT, BRO, BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MAYORAZ, MERMIER, MUGNIER.
MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BACHELLARD, BARBIER, BARON, BARTHALAIS, BLOUIN, BONTEMPS, BOUCLIER, BURNET, CAVAREC, CHARRAT, CHASSAGNE, CHENEVAL P, DEFAGO, DERONZIER, DUNAND, GAUDIN, GILET, GONDA, GYSELINCK, HAVEL, HENON, HERBRON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-GERMAIN, LEROY, LOMBARD, MATHIAN, MEYNET-CORDONNIER, MODURIER, MUGNIER, OBERLI, PENHOÛËT, PEROU, PERRET, PETIT, PEUGNIEZ, ROSSINELLI, RUBIN, SERMET-MAGDELAIN, TOURNIER, TRUFFET, VILLARD, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CARRERA, JAILLET,

MM. BLOCQUET, CHALLEAT, DUPERTHUY, GAL, GRANGE, LOUVEAU, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

M. PAILLOLE : de Syan'EnR.

Membres en exercice : 104
Présents : 43
Membres habilités à prendre part au vote : 104
Votants : 43
Représentés par mandat : 8

Objet : RESSOURCES HUMAINES : PERSONNEL DU SYNDICAT - SUPPRESSION ET CREATION DE POSTES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

Exposé du Président,

Compte tenu des recrutements réalisés, il est proposé :

- de supprimer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe et de créer un poste d'adjoint technique,
- de supprimer un poste de technicien principal 2^{ème} classe et de créer un poste de rédacteur,
- de supprimer un poste d'attaché et de créer un poste d'ingénieur,

Par ailleurs, dans le cadre du déroulement de leur carrière, les agents titulaires de la fonction publique territoriale peuvent bénéficier d'avancement de grade. C'est ainsi qu'il est proposé :

- de supprimer un poste d'ingénieur principal et de créer un poste d'ingénieur hors classe,
- de supprimer un poste de rédacteur et de créer un poste de rédacteur principal 2^{ème} classe.

Compte tenu de ces éléments, le tableau des emplois et des effectifs est ainsi modifié :


Libellé grade	Code catégorie	Nb postes PERMANENTS + CONTRAT DE PROJET budgétaires	Nb postes NON PERMANENTS	Nb total postes budgétisés	Modifications au 04/07/2023	Nombre Total de postes budgétaires
D.G. 40 à 80 mille hab.	A		1	1		1
D.G.A.40 a 150 mille hab	A		2	2		2
Ingénieur HCl	A	1		1	1	2
Ingénieur Pal	A	8		8	-1	7
Ingénieur	A	24		24	1	25
Technicien Pal 1Cl	B	8		8		8
Technicien Pal 2Cl	B	35		35	-1	34
Technicien	B	9		9		9
Adjt tech Pal 2Cl	C	2		2	-1	1
Adjt tech	C	1		1	1	2
Attaché HCl	A	2		2		2
Attaché Pal	A	1		1		1
Attaché	A	6	1	7	-1	6
Rédacteur Pal 1Cl	B	5		5		5
Rédacteur Pal 2Cl	B	6		6	-1	7
Rédacteur	B	7		7	0	7
Adjt adm Pal 1Cl	C	4		4		4
Adjt adm Pal 2Cl	C	2		2		2
Adjt adm	C	7		7		7
Apprentis			3	3		3
		128	7	135	0	135

Les crédits seront inscrits au budget du SYANE.

Les membres du Comité sont invités :

1. à approuver les suppressions d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe, d'un poste de technicien principal 2^{ème} classe, d'un poste d'attaché, et d'un poste d'ingénieur principal,
2. à approuver les créations d'un poste d'adjoint technique, d'un poste de rédacteur principal 2^{ème} classe, d'un poste d'ingénieur et d'un poste d'ingénieur hors classe,
3. et à approuver la modification du tableau des emplois et des effectifs qui en découle.

Adopté à l'unanimité.

Le Président

Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ÉNERGIES A N.J.M.É.R.I.C.U.E